

BUDGETS 2024

Note de synthèse

L'article **L 2313-1** du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

L'article **L 5211-36** précise que :

« Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale ».

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes TARN-AGOUT (www.cc-tarnagout.fr).

Le vote du budget répond à quelques principes :

- **Le budget est voté pour l'année civile mais il peut être voté jusqu'au 15 avril.**
- **La CCTA dispose de 6 budgets :**
 - **Le budget principal** retrace les nombreuses activités et compétences de la CCTA développement économique, aménagement de l'espace, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours, voirie d'intérêt communautaire, centre aquatique intercommunal, dépenses de fonctionnement des bâtiments - Espaces France Services à Lavaur et à St-Sulpice-la-Pointe, base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavaur, Centre aquatique intercommunal à Lavaur, l'activité des 6 structures d'accueil collectif : 2 crèches (Les Bouts de Choux à Lavaur 55 places et Les Lutins à St-Sulpice-la-Pointe 30 places), 2 lieux passerelles de 20 places (Les P'tits Loups du Mail à Lavaur et Les K'occinelles à St-Sulpice-la-Pointe), 2 micro-crèches de 10 places (Les Explorateurs à Garrigues et Les Globe Trotteurs à Teulat) d'un relais d'assistantes maternelles composé de trois sites d'accueil (Lavaur, Lugan et St-Sulpice-la-Pointe) et d'un lieu d'accueil enfants parents, les participations financières versées par la CCTA à une crèche associative de 20 places et à la société gestionnaire de la crèche en partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre pour 25 places, l'activité des trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement gérés par la CCTA (La Treille à Lugan, Goscigny à St-Sulpice-la-Pointe, Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges) ainsi qu'un service commun périscolaire des mercredis à La Treille, les ateliers communautaires, le siège de la CCTA administration générale financées essentiellement par les impôts locaux (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution économique territoriale des entreprises, CVAE et autres), TVA transférée et les dotations de l'Etat.
 - **Le budget annexe OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL** : L'office de Tourisme Intercommunal est géré en régie avec deux points d'information, un à Lavaur et un à St-Sulpice-la-Pointe.
 - **Le budget annexe SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** retrace l'activité des contrôles des installations neuves et existantes d'assainissement non collectif.
 - **Le budget annexe STEP LES CADAUX** concerne la gestion et l'entretien de la station d'épuration Les Cadaux.
 - **Le budget annexe ZAC LES CADAUX** concerne la commercialisation de 30 hectares de terrains viabilisés.
 - **Le budget annexe ENERGIES RENOUVELABLES** concerne la production d'énergie photovoltaïque sur les parkings du centre aquatique intercommunal l'O Pastel à Lavaur et de l'Espace Ressources à Saint-Sulpice-la-Pointe. La plus grande partie de l'énergie électrique est produite pour de l'autoconsommation mais compte tenu de la vente de la surproduction d'électricité, la gestion de telles installations relève d'un service public industriel et commercial.
- **Chaque budget doit obligatoirement être équilibré** (ou en suréquilibre) aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Si ce n'est pas le cas, la Chambre Régionale des Comptes et le Préfet interviennent pour faire respecter cette obligation.
- **Chaque budget doit dégager un excédent suffisant pour assurer** le remboursement de la dette et financer les investissements.
- **La collectivité ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.** L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

Les budgets ont été établis dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu en Conseil Communautaire le 7 mars 2024.

RECAPITULATIF DES BUDGETS 2024
COMPRENANT LES RESULTATS ANTERIEURS DES DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIFS 2023
VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE 4 AVRIL 2024

		DEPENSES Budget primitif 2023	DEPENSES Compte administratif 2023	DEPENSES Budget primitif 2024	Taux de réalisation Compte administratif 2023/ Budget primitif 2024	Evolution Budget primitif 2024/ Budget primitif 2023
BUDGET PRINCIPAL	<i>FONCTIONNEMENT</i>	18 767 787,00 €	14 804 824,69 €	21 976 067,00 €	78,88%	17,09%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	8 374 858,00 €	2 910 034,20 €	8 533 370,00 €	34,75%	1,89%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	413 106,00 €	311 768,66 €	459 100,00 €	75,47%	11,13%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	69 800,00 €	2 297,60 €	158 500,00 €	3,29%	127,08%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	60 369,00 €	54 198,51 €	88 600,00 €	89,78%	46,76%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	23 000,00 €	1 000,00 €	23 849,00 €	4,35%	3,69%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	149 877,00 €	25 267,64 €	154 050,00 €	16,86%	2,78%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	41 190,00 €	34 316,00 €	31 000,00 €	0,00%	-24,74%
ENERGIES RENOUVELABLES	<i>FONCTIONNEMENT</i>			12 000,00 €	#DIV/0!	#DIV/0!
	<i>INVESTISSEMENT</i>			900 000,00 €	#DIV/0!	#DIV/0!
ZAC LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	1 839 638,75 €	1 700 872,48 €	2 387 405,75 €	92,46%	29,78%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 699 638,75 €	1 699 638,75 €	1 699 638,75 €	100,00%	0,00%
TOTAL DEPENSES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	21 230 777,75 €	16 896 931,98 €	25 077 222,75 €	79,59%	18,12%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	10 208 486,75 €	4 647 286,55 €	11 346 357,75 €	45,52%	11,15%

		RECETTES Budget primitif 2023	RECETTES Compte administratif 2023	RECETTES Budget primitif 2024	Taux de réalisation Compte administratif 2023/ Budget primitif 2024	Evolution Budget primitif 2024/ Budget primitif 2023
BUDGET PRINCIPAL	<i>FONCTIONNEMENT</i>	16 300 589,02 €	17 388 397,35 €	19 508 869,02 €	106,67%	19,68%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	7 324 777,91 €	2 307 487,50 €	8 095 250,09 €	31,50%	10,52%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	413 106,00 €	311 768,66 €	459 100,00 €	75,47%	11,13%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	60 590,31 €	9 050,11 €	142 537,80 €	14,94%	135,25%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	53 611,78 €	58 429,01 €	77 612,28 €	108,99%	44,77%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	5 735,85 €	2 812,96 €	4 771,89 €	49,04%	-16,81%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	44 000,88 €	36 239,65 €	37 201,87 €	82,36%	-15,45%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	41 190,00 €	34 316,00 €	31 000,00 €	0,00%	-24,74%
ENERGIES RENOUVELABLES	<i>FONCTIONNEMENT</i>			12 000,00 €	#DIV/0!	#DIV/0!
	<i>INVESTISSEMENT</i>			900 000,00 €	#DIV/0!	#DIV/0!
ZAC LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	1 839 638,75 €	1 839 638,75 €	2 248 639,48 €	100,00%	22,23%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 699 638,75 €	1 699 638,75 €	1 699 638,75 €	100,00%	0,00%
TOTAL RECETTES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	18 650 946,43 €	19 634 473,42 €	22 343 422,65 €	105,27%	19,80%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	9 131 932,82 €	4 053 305,32 €	10 873 198,53 €	44,39%	19,07%

BUDGET PRINCIPAL

Avec le passage à la nomenclature M57 la CCTA a procédé à la consolidation dans le budget principal des activités des budgets annexes Petite Enfance et ALSH.

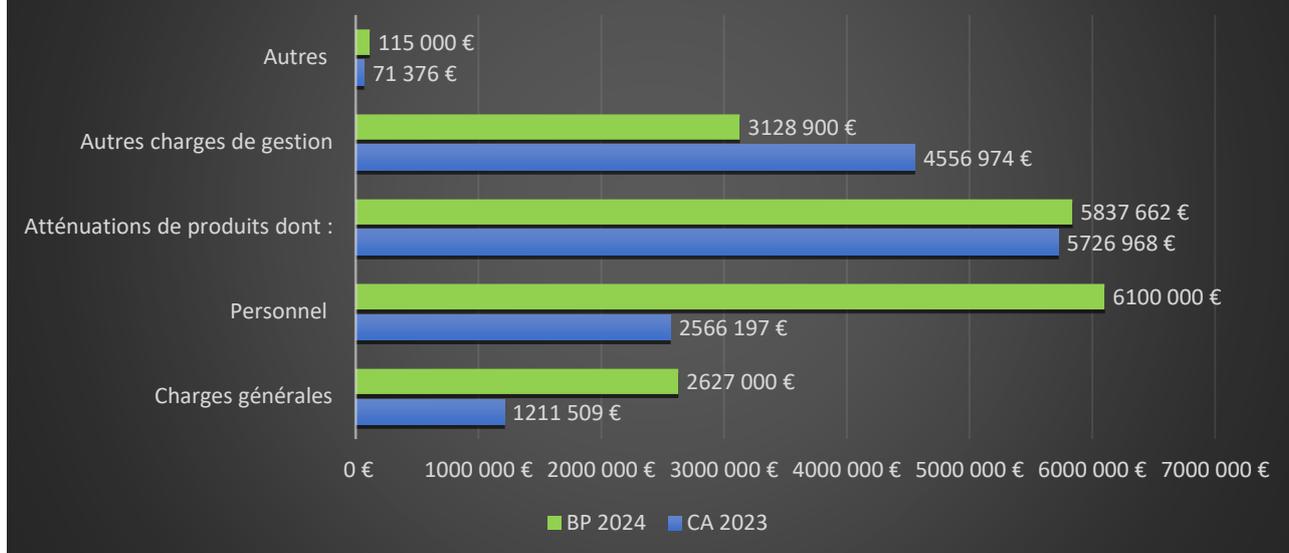
BUDGET BP	Projet de budget 2024
Total dépenses de fonctionnement	21 976 067,00 €
Total recettes de fonctionnement	21 976 067,00 €
Total dépenses d'investissement	8 533 370,00 €
Total recettes d'investissement	8 533 370,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement :

COMPARATIF BUDGET PRIMITIF 2024/ COMPTE ADMINISTRATIF 2023				
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT			
Explication des principales évolutions en dépenses	Compte administratif 2023	Budget primitif 2024	Ecart en % et en valeur	
Chapitre 011 Charges générales	1 211 508,88 €	2 627 000 €	116,84%	1 415 491,12 €
Dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Petite Enfance		540 000 €		
Dépenses nécessaires au fonctionnement des services ALSH		272 000 €		
Travaux entretien des sites et bâtiments		160 000 €		
Dépenses imprévues (compte 6068)		100 000 €		
Prestation instruction dossiers "opération programmée pour l'amélioration de l'habitat		90 000 €		
Transport à la demande		60 000 €		
Etudes		60 000 €		
Impact inflation (produits d'entretien, prestation de service)		59 000 €		
Actions développement économique		25 000 €		
Actions Projet Alimentaire Territorial,		20 000 €		
Formation des agents		15 000 €		
Chapitre 012 Personnel	2 566 196,65 €	6 100 000 €	137,71%	3 533 803,35 €
Dépenses de personnel nécessaires au fonctionnement des services de la Petite Enfance		2 565 000 €		
Dépenses de personnel nécessaires au fonctionnement des services ALSH		605 000 €		
Recrutements : chargé de mission Micro folie, chargé d'accueil des aires des gens du voyage, un agent technique centre aquatique en remplacement d'une prestation de service, renfort secrétaire de mairie, apprentis, renfort BNSSA et MNS		230 000 €		
Impact de l'augmentation du point d'indice de 5 points pour l'ensemble des agents au 01/01/2024, impact de l'augmentation du point d'indice de juillet 2023 sur 6 mois et avancements de grade et d'échelons)		120 000 €		
Chapitre 014 Atténuations de produits	5 726 968,00 €	5 837 662 €	1,93%	110 694,00 €
Attributions de compensation				
Syndicat de Collecte et de Traitement des ordures ménagères de la Région de Lavour	3 100 973,00 €	3 199 819 €		
Attributions de compensation	2 440 381,00 €	2 440 381 €		
Reversement PNGIR	77 462,00 €	77 462 €		
Contributions directes	108 152,00 €	120 000 €		
Chapitre 65 Autres charges de gestion	4 556 974,02 €	3 128 900 €	-31,34%	-1 428 074,02 €
Subventions d'équilibre aux budgets annexes				
Petite enfance	1 483 590,00 €		-100,00%	-1 483 590,00 €
Accueil de loisirs sans hébergement	333 829,00 €		-100,00%	-333 829,00 €
Office de tourisme intercommunal	171 888,00 €	326 400 €	89,89%	154 512,00 €
Subvention de fonctionnement				
Hausse des contributions aux organismes de regroupement	1 329 303,00 €	1 504 700 €	13,19%	175 397,00 €
Hausse de la contribution au SDIS, au conservatoire de musique et de danse et versement d'une participation à la crèche LA NACELLE (au préalable dépense du budget annexe Petite Enfance)				
Chapitre 66 Charges financières	51 279,08 €	65 000 €	26,76%	13 720,92 €
Consolidation des emprunts PE sur le budget principal				

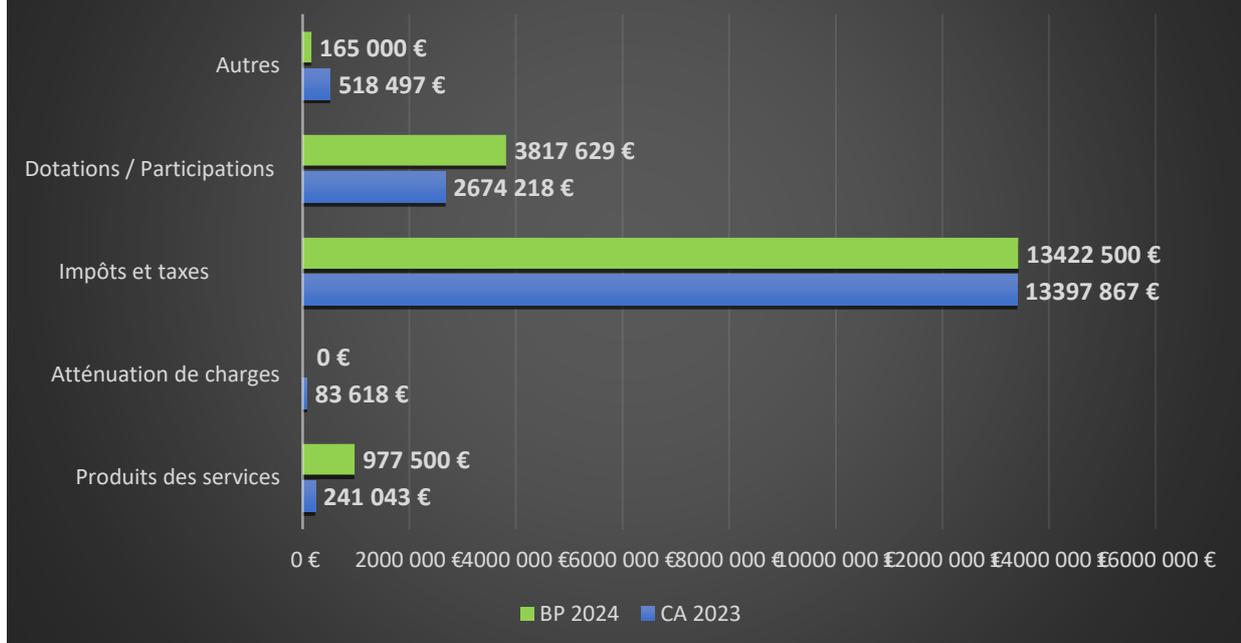
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS



Les recettes de fonctionnement :

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	BP 2024	BP2024/CA2023
Produits des services	241 043 €	977 500 €	736 457,59
Atténuation de charges	83 618 €	0 €	-83 618
Impôts et taxes	13 397 867 €	13 422 500 €	24 633
Dotations / Participations	2 674 218 €	3 817 629 €	1 143 411
Autres	518 497 €	165 000 €	-353 497
Total recettes réelles de fonctionnement	16 915 243 €	18 382 629 €	1 467 387 €

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN EUROS



- **Stabilité** des taux ménages et entreprises
- Hausse des **prestations de services** correspondant à la participation des familles aux services Petite Enfance et ALSH et comptabilisées dans le budget principal en 2024. (719 K€)

- Hausse des **dotations et participations** correspondant à la prestation de service et au bonus territoire CTG versées par la CAF et comptabilisées dans le budget principal en 2024. (956 K€)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement :

LES PRINCIPALES DEPENSES 2024	
Fonds de concours versés aux communes	1 562
Fonds de concours "projet territoire" versés aux communes	1 000
Avance du BP au BA énergies renouvelables	900
Aire des gens du voyage à Lavour (aménagement)	712
Réserves foncières	655
Remboursement de capital	435
Mobilité : pistes cyclables	500
Ludolac (aménagement : aire de camping car,...)	206
ALSH La Treille Yourte + protection solaire	188
Crèche à Teulat (Globe-trotteurs), acquisition parcelle, mission AMO	177
Scot du Vaurais (révision)	176
Ateliers communautaires, aménagement intérieur et acquisition de matériel (dont tracteur 90 k€)	155
Transition énergétique : mission AMO et équipement GTC (Gestion Technique Centralisée)	136
Centre aquatique intercommunal à Saint-Sulpice	115
Crèche à Lavour Les bouts de chou : remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur, changement sol souple extérieur	105
Centre aquatique intercommunal à Lavour : Etude récupération de l'eau, acquisition aquabike, structure gonflable	102
PLH fin de l'étude + Aides à la rénovation abondement coûts des travaux aux particuliers	99
Aides aux entreprises (aides à l'immobilier d'entreprise)	90
Participation au SM des Portes du Tarn	90
Matériel CCTA (site internet, migration logiciel Berger Levraut en full web, matériels informatique, ...)	86
Voirie d'intérêt communautaire	83
Etude schéma directeur assainissement collectif	70
Participations exceptionnelles pour installation d'une cabine de téléconsultation médicale sur la commue de Saint-Sulpice-la-Pointe, mise en place de rafraichisseurs au sein de l'école de Labastide Saint-Georges, dans le local de mise à disposition par la commune pour l'activité ALSH Jean de la Fontaine, réhabilitation du pont de Salles sur la commune de Saint-Lieux-lès-Lavour	70
Espace petite enfance à Lavour les Ptits's loups : remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur	35
Espace Saint roch : remplacement onduleur, caméra vidéoprotection, système d'enregistrement de log (contrôle connexion internet)	32
Chemins de randonnée	30
Espace petite enfance à Lavour les Ptits's loups : remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur	23
ZAC Les Cadaux : marquage au sol, panneaux de commercialisation	20

(montant arrondi en K€)

Les recettes d'investissement :

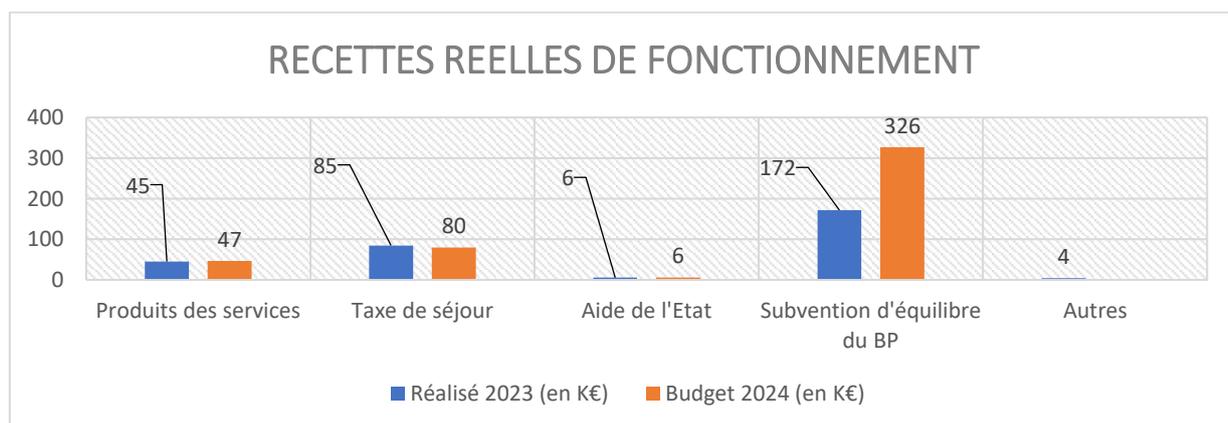
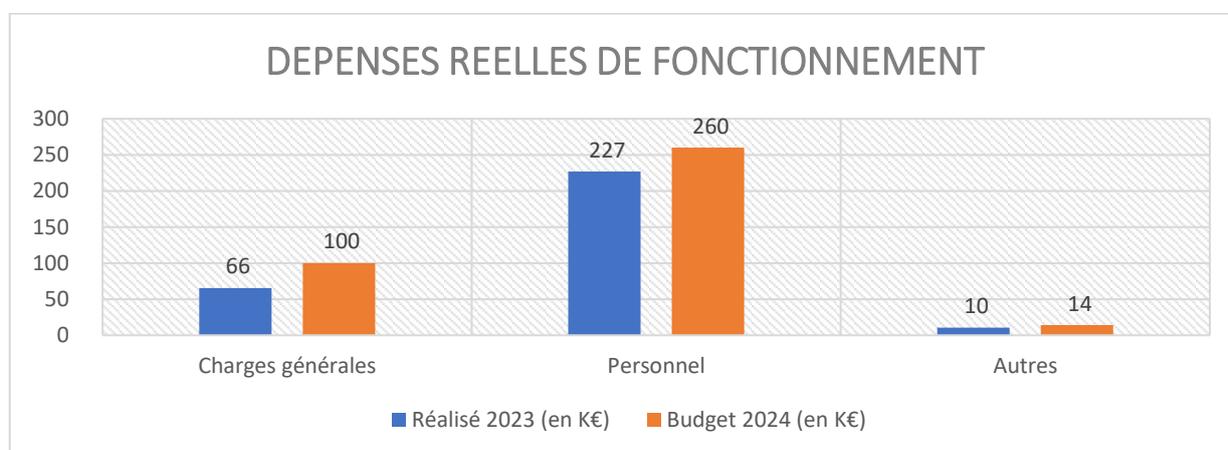
LES PRINCIPAUX MODES DE FINANCEMENT 2024	
Autofinancement	3 239
Subventions à percevoir	1 340
Affectation excédent de fonctionnement N-1	1 989
Report excédent investissement N-1	438
Autres dont Amortissements immobilisations	1 028
Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée	499

(montant arrondi en K€)

BUDGETS ANNEXES

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

BUDGET OTI	Projet de budget 2024
Total dépenses de fonctionnement	459 100,00 €
Total recettes de fonctionnement	459 100,00 €
Total dépenses d'investissement	158 500,00 €
Total recettes d'investissement	158 500,00 €



La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 326 K€ en 2024, soit une hausse de 155 K€ par rapport à celle versée en 2023. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

- Hausse des charges générales correspondant à la hausse des matières premières ainsi qu'à une prévision d'augmentation de l'activité (intervenants).
- Hausse de la masse salariale correspondant à la prévision de remplacements pour les absences d'agents (congrés maladie, maternité) mais aussi à l'augmentation du point d'indice de rémunération des agents de 0,5 point sur une année pleine.

- Dépenses d'investissement :

Aménagement local du bureau d'information touristique à Saint-Sulpice-la-Pointe	50
Panneaux autoroutiers	30
Micro folie bureau d'information à Saint-Sulpice-La-Pointe	72
Acquisition d'ordinateurs	3
Evolution du logiciel de caisse	3

(montant arrondi en K€)

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

BUDGET SPANC	Projet de budget 2024
Total dépenses de fonctionnement	88 600,00 €
Total recettes de fonctionnement	88 600,00 €
Total dépenses d'investissement	23 849,00 €
Total recettes d'investissement	23 849,00 €

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal. Sont prévus :

En fonctionnement

Les principales dépenses 2024 :

- Un agent à 11 %
- Une facture du prestataire pour le contrôle de conformité des installations neuves (fin de travaux) et existantes

Les recettes 2024 :

Prévisions redevances des particuliers	Quantités	Tarif	Total des redevances en €
Contrôle de conception	69	120 €	8 280 €
Contrôle de réalisation	60	120 €	7 200 €
Contrôles fonctionnement	620	90 €	55 800 €
Diagnosics avant vente	70	90 €	6 300 €
Total			77 580 €

STATION D'EPURATION LES CADAUX

BUDGET STEP	Projet de budget 2024
Total dépenses de fonctionnement	154 050,00 €
Total recettes de fonctionnement	154 050,00 €
Total dépenses d'investissement	31 000,00 €
Total recettes d'investissement	31 000,00 €

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

En fonctionnement

Les principales dépenses sont le reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte ainsi que la refacturation de temps d'un agent du service sites et entretien des bâtiments.

Le financement des dépenses par les 13 entreprises situées sur la ZA Les Cadaux raccordées.

En investissement

Aménagement d'une alvéole, plantation de roseaux et bac de décantation

Mise en œuvre d'un système relevé de SOFREL, relevé de télégestion pour le suivi des alarmes 10 K€

ZAC LES CADAUX

BUDGET ZAC LES CADAUX	Projet de budget 2024
Total dépenses de fonctionnement	2 387 405,75 €
Total recettes de fonctionnement	2 387 405,75 €
Total dépenses d'investissement	1 699 638,75 €
Total recettes d'investissement	1 699 638,75 €

Prévision de la cession d'un terrain

ENERGIES RENOUVELABLES

BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES	Projet de budget 2024
Total dépenses de fonctionnement	12 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	12 000,00 €
Total dépenses d'investissement	900 000,00 €
Total recettes d'investissement	900 000,00 €

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

En fonctionnement

Les principales dépenses sont la refacturation du temps d'un agent du budget principal ainsi que la maintenance d'onduleurs.

Les dépenses sont financées par la vente d'électricité produite par les ombrières.

En investissement

Construction d'ombrières sur les parkings du centre aquatique intercommunal l'O Pastel à Lavaur et de l'Espace Ressources à Saint-Sulpice-la-Pointe.

Travaux financés par une avance du Budget Principal au Budget annexe Energies Renouvelables.

Pôle Ressources & Loisirs

Service Finances

Communauté de communes TARN-AGOUT
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Téléphone : 05 63 41 89 12

www.cc-tarnagout.fr